

COMMUNE MIXTE DE COURROUX



ASSEMBLEE BOURGEOISE

Lundi 29 juin 2020 à 20h00
Halle de gymnastique Général-Guisan

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 17 janvier 2018.
2. Admettre au droit de cité de la Bourgeoisie de Courroux, M. Eicher Philippe, son épouse Angélique et leurs enfants Antoine, Emma et Marie. (Art. 10 RSJU 141.1 et 141.11.)
3. Information sur les comptes 2019.
4. Décider de l'ouverture d'un crédit de construction de Fr. 210'000.00, pour la réfection du Domaine du Violat et la construction d'une fourragère.
5. Décider de la conclusion de contrats de servitude avec l'entreprise BKW, sur plusieurs parcelles bourgeoises.
6. Décider de la conclusion d'un droit de superficie pour le Domaine de Pierreberg.
7. Discuter de la convention traitant du statut foncier des parcelles nécessaires à la revitalisation du canal de Bellevie et de leur cession à l'Etat. Décider de l'échange de terrains proposé par le Canton.
8. Divers.

Observations

Le procès-verbal et les dossiers relatifs aux objets mentionnés ci-dessus peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Courroux, le 12 juin 2020

Le Conseil communal